′otre programme cinéma reprend dès septembre dans le prochain bulletin

Les cartes postales du mois

23 juin 1916 - Drame aérien sur la ville

Ce vendredi là, dans Blâmont occupé depuis plus de deux ans par les troupes allemandes, les habitants voient, vers 10 heures, un biplan d'observation français survoler la ville à basse altitude, en direction de Cirey. L'artillerie allemande, située vers Igney, et le canon anti aérien de Blâmont, le visent en vain et l'avion oblique vers Harbouey. Les tirs cessent dès qu'un avion allemand surgit à grande vitesse, plonge vers sa cible et la mitraille sans la toucher. Mais le chasseur allemand revient et mitraille à nouveau au dessus de Blâmont: cette fois, le biplan s'enflamme et se disloque en deux parties. Le moteur descend à pleine vitesse dans une grande flambée rouge, et la partie arrière paraît suspendue dans les airs : entre les deux, les témoins horrifiés voient une forme humaine tomber vers le sol, les bras étendus. Le bloc avant tombe enflammé près de la voie ferrée de l'ABC, entre la gare et la ferme (au dessus du Patural, à quelques centaines de mètres des immeubles actuels de la rue de la Gare), l'aviateur projeté dans le vide s'écrase à côté de la route, et après Une des nombreuses représentations une chute plus lente, l'arrière de l'avion touche le sol vers la ferme.





Ein von Lt. Wintgens abgeschoffenes frangösisches Fluggeng

Immédiatement, les soldats allemands se précipitent pour constater, photographier et ramasser les débris, tandis que les habitants se tiennent à l'écart (« Pourquoi s'exposer aux rires et aux cris de victoire de ces brutes!» écrit un témoin). La canonnade reprend brièvement

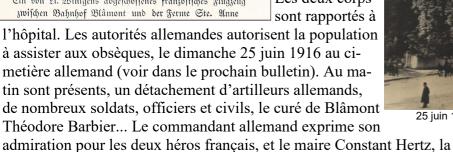


antaisistes de ce combat

Arrière de l'appareil - On voit en fond les lacets de la D7a (entre la RD400 et la rue de la Gare)

lorsqu'un second avion français vient rapidement constater les déferrée ABC, et tombe fictive (voir photographies ci-dessous) gâts avant de repartir (*). Près du moteur, on retrouve le corps calciné du pilote français, l'adjudant Jacques Semelin, 25 ans, et plus loin, son observateur, le sous-lieutenant Théophile Gallon, 32 ans. Le pilote allemand, le lieutenant Kurt Wintgens, 30 ans, a ainsi remporté sa septième « victoire » aérienne (il en comptera encore onze avant d'être lui-même abattu en septembre 1916); mais que pouvait un lent

> biplan d'observation contre un chasseur monoplan Fokker? Les deux corps sont rapportés à





25 juin 1916 - Enterrement au cimetière allemand

reconnaissance de la Patrie. L'avion allemand qui survole alors à basse altitude est celui de Wintgens, venu saluer ses adversaires.. *) Le rapport français a sans doute indiqué deux masses distinctes de débris : on ira ainsi faussement dans ce que relateront les Français que, dans une ultime vaillance, l'avion français aurait heurté l'ennemi et ainsi entrainé les deux appareils enchevêtrés vers le sol.



25 juin 1916 - Le cortège funèbre des deux aviateurs se rend au



Tombes de Jacques Semelin et Théophile Gallon (faussement marquée « Gaston Gallen »)

Bulletin municipal

Numéro 80 - AOUT 2023

LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT



14 juillet Le vendredi 14 juillet a été une journée d'animations organisée par les pompiers de la caserne de Blâ-

mont. Vide-grenier dès le matin, animations, restauration rapide le midi, soirée pizzas/flams, buvette... et le soir le feu

03 83 76 28 28 mairie@blamont.fr http://blamont.fr Horaires d'ouverture du lundi au vendredi 10-12 h & 15-17 h

Mairie de Blâmont

Place de l'Hôtel de Ville

54450 Blâmont



d'artifice offert par la municipalité. Les sapeurs-pompiers se sont donnés beaucoup de mal pour faire de cette fête nationale une réussite. Les artificiers ont préparé, tout au long de l'après-midi, les emplacements des moyens pyrotechniques pour permettre au

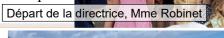
public présent (dont de nombreux Mosellans) d'apprécier le spectacle au dessus de l'étang.



Kermesse de l'école - 30 juin

La kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves, dans la cour et sous le préau de l'école, a rencontré

un vif succès. Parents, grands parents et familles se sont rencontrés pour participer aux animations mises en place. 47 personnes ont partagé le repas qui clôturait ce bel aprèsmidi, et dont les bénéfices seront utilisés pour une sortie avec les enfants.



Toiture de l'école Jean Crouzier

L'entreprise Claude, de Cirey-sur-Vezouze, assure la rénovation de la toiture de l'école, qui a débuté le 7 juillet par la pose d'un important échafaudage. Les anciennes ardoises en bon état seront replacées sur le flanc nord assez abimé. L'ensemble de la toiture (ardoises et tuiles) sera entièrement refait, ainsi que les chéneaux, les chiens assis et la zinguerie. Les travaux devraient durer jusque début août.



Marche de l'A.S. Blâmont - 18 juin

Le 18 juin, le club de foot l'AS Blâmont a, pour la deuxième année consécutive, organisé une marche de 10 km entre Blâmont et Repaix. 40 marcheurs se sont réunis au stade pour relier les deux points. La pause gourmande à la sortie de Repaix a été très appréciée, et a permis aux mar-

cheurs de se rafraîchir. A l'issue de la marche, un repas, préparé par les dirigeants du club, a été servi : crudités, frites et grillades. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine, toujours en juillet, pour la troisième édition.

Chantier argent de poche - 10, 11 et 12 juillet

Comme chaque année, la municipalité a accueilli deux jeunes blâmontais pour le chantier argent de poche. Ils ont été encadrés par les agents Laurent Bitsch et Romain Baptiste, notamment pour la remise en état des abords de la maison des associations. Suite au temps instable du mercredi 12, c'est à l'atelier qu'ils ont pu rendre service en décapant et en rénovant un banc du cimetière. Le chantier argent de poche s'est terminé le mercredi, par un repas pris en commun à la pizzeria JBIZZ nouvellement installée.

Vestiaire de Solidarité dans Blâmontois - 1er août

Ouvert à tous, le vestiaire de Solidarité dans le Blâmontois propose linge de maison, chaussures, vêtements etc... En ce moment, grand choix pour ados de 12 à 16 ans. Petits prix antigaspi, venez nombreux, de 14 à 16 h les mardis : 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre. 👢





Don du sang - 7 août

Attention : le prochain don du sang aura lieu le lundi 7 août de 16 h à 19 h 30 dans les salons de l'Hôtel de ville de Blâmont. Malgré les efforts des donneurs, la dernière collecte du 9 juin n'a pas été suffisante : 24 donneurs. Malades et bénévoles comptent sur vous et vous remercient de tout cœur.

Arbres de l'Hôtel de Ville

Les agents communaux ont entretenu les pieds des arbres de la place de l'Hôtel de Ville. Ils ont retiré la pouzzolane très impactée par le temps, mis à nu le tour des carrés en enlevant le béton gênant, reposé de la bâche, mis de l'engrais et remis une couche de pouzzolane.



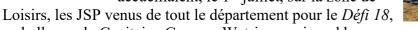
Bilan de la maison de la pêche - Zone de loisirs

Depuis l'ouverture le 1^{er} avril de cette année, jusqu'au 30 juin, 144 pêcheurs sont venus pêcher la truite, contre 122 dans la même période en 2022. La qualité de l'accueil, le calme, l'environnement, les installations sont des critères très appréciés par les amateurs de bonnes truites.

Nouveauté à la maison de la pêche : BON CADEAU. L'idée est venue de deux dames cherchant une idée de cadeau d'anniversaire. Aussitôt dit aussitôt fait. Vous pouvez donc aller à la maison de la pêche, acheter des bons cadeaux à utiliser pour une pêche à la truite, soit à la demi-journée, soit à la journée, valables pour l'année en cours.



Défi 18 - 1er juillet Pour la seconde fois, les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de la caserne de Blâmont accueillaient, le 1^{er} juillet, sur la zone de



« challenge du Capitaine Georges Watrin », qui rend hommage au fondateur de la 1ère section de JSP de Trieux-Tucquegnieux. 27 équipes se sont affrontées sur 15 jeux ludiques et sportifs : ski sur herbe, « ventreglisse », questions pour un JSP, déroulé de tuyaux... le tout dans une ambiance festive. La section de Blâmont a terminé honorablement à la 12 ème place; on ne peut que les féliciter. Le trophée, remporté pour la seconde fois par Trieux-Tucquegnieux, sera remis en jeu, et ce sont les JSP de Nancy-Gentilly qui accueilleront le nouveau défi 2024.



La grêle n'est pas une « catastrophe naturelle »!

Suite à la forte grêle survenue le 11 juillet, des dégâts importants ont été constatés sur certains secteurs. Induits en erreur par les bavardages des réseaux sociaux ou les présentations trompeuses de divers assureurs, certains habitants contactent leur mairie pour des déclara-

tions en « catastrophe naturelle ». En cas de catastrophe naturelle, l'action principale des communes est de comptabiliser globalement le nombre de bâtiments endommagés (sur un très sommaire formulaire cerfa n° 13669) pour une demande de reconnaissance à la préfecture, en vue d'un éventuel arrêté interministériel. Mais:

- Chacun doit signaler rapidement ses dégâts « assurables » à son assureur, car en toutes circonstances, seuls les biens effectivement assurés (risques incendie, dommages aux biens, perte d'exploitation...) sont indemnisables.
- L'état de catastrophe naturelle (loi n° 82-600 du 13 juillet 1982) ne complète ces assurances que pour les risques « non assurables », et issus d'une liste limitative : inondation, crue torrentielle, phénomènes liés à l'action de la mer, mouvement de terrain, sécheresse/réhydratation des sols, séisme, vent cyclonique et avalanche.
- Les événements climatiques (pluie, vent, grêle, neige...) ne constituent donc pas des « catastrophes naturelles ». Et même lorsqu'ils sont accompagnés de tornade, la notion de « vent cyclonique » n'est applicable que dans les départements d'Outre-mer, pas en métropole!

Dans notre cas, il n'y a donc pas de « catastrophe naturelle ». Il reste à chacun la « garantie tempêtes » (L. 122-7 du code des assurances), obligatoirement contenue dans tout contrat qui couvre le risque incendie. Si vous avez des dégâts, il faut donc vous adresser au plus vite à votre assureur automo-

garantie tempêtes.

Publication : Mairie de Blâmont Directeur de publication : Thierry Meurant Août 2023 Impression: Pixartprinting SRL

bile ou habitation, au titre de la Dans quel délai ? Le délai, de généralement quelques jours, est fixé par votre contrat. L'assureur peut sanctionner le manque de diligence, en opposant à son assuré une déchéance de garantie : mais l'article L. 113-2 du code des assurances prévoit que cette déchéance « *ne peu* être opposée à l'assuré que si l'assureur établit que le retard dans la déclaration lui a causé un préjudice ». Et l'article L. 114-1 précise « toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance ». Toiture abîmée, vitre cassée, peuvent entraîner par exemple un préjudice pour l'assureur, en cas de pluie entre le bris et la déclaration tardive. Mais un impact de grêlon sur une carrosserie entraîne-t-il un préjudice supplémentaire pour l'assureur, en cas de déclaration après le délai contractuel ?

Lothar, la triste tempête du 26 décembre

1999, a bénéficié de l'état « catastrophe

vent, puisque selon l'arrêté du 29 décembre

1999, pris à cette occasion, « l'état de ca-

tastrophe naturelle est constaté pour les

dommages causés par les événements

naturels d'intensité anormale non assu-

rables (inondations et coulées de boue.

nondations et chocs mécaniques liés à

l'action des vagues, mouvements de ter-

rain), qui ne relèvent pas de la garantie

tempêtes, ouragans, cyclones prévue par

l'article L. 122-7 du code des assurances ».

naturelle » : mais pas pour les effets du



Ce dispositif scolaire, national et unique en Europe, est soutenu par les ministères chargés de la Culture et de l'Education, en partenariat avec les collectivités territoriales, les professionnels du cinéma, et les Directions régionales des affaires culturelles

Le cinéma « Bon Accueil » de Blâmont est partenaire depuis 2016. Jacques Schmitt et Ludovic Ermann, bénévoles, ont en charge son bon déroulement : réception et chargement des films dans le serveur, gestion des Kdm (Key Delivery Message - clé d'ouverture des films). Ils assurent, chaque trimestre, toutes les séances de chaque classe et reçoivent les élèves et leurs professeurs. Toute l'école primaire de Cirey-sur-Vezouze et les classes de 6^{ème} du collège, font partie du dispositif depuis 2016. Les films sont choisis par le comité de pilotage, qui comprend des enseignants et l'inspecteur d'académie chargé du culturel. Le président du Centre National du Cinéma supervise et donne son accord. Nous les remercions de tout cœur de faire vivre le cinéma, et notre cinéma. Le Conseil Départemental de Meurthe-et Moselle apporte son soutien financier à l'opération, en prenant en charge, pour les collèges, les transports et 50 % du prix des entrées (fixé à 3 €). Pour les écoles, le transport est à la

charge de la coopérative scolaire. Tous ont ainsi le mérite de faire profiter les enfants d'une programmation choisie par thème, par âge et par trimestre, avec un travail pédagogique fait en amont : les fiches pédagogiques sont établies en fonction du film retenu; elles apportent aux élèves un soutien en expression orale, observation, dessin, musique, poésie, goût du spectacle...

Les courts-métrages sont issus du partenariat entre la France, l'Allemagne, la Russie, la République Tchèque, la

Belgique, le Luxembourg, la Corée du Sud, l'Irlande, les USA, le Canada et la Grande-Bretagne. Les films sont souvent salués par les médias: Télérama, le Monde, Télé-Ciné Obs, Libération, MCinéma.com.. Certains ont reçu des prix et des nominations au Festival de Cannes, à la Rochelle, aux Oscars Academy-Awards, à Mon premier festival, au festival d'animation d'Annecy...

Les élèves acquièrent les bases d'une culture cinématographique. Les enseignants ont accès à des formations dédiées : analyse filmique ou thématique, approches culturelles, ainsi qu'à des ressources pédagogiques facilitant à leurs élèves l'accès aux œuvres.

MA CLASSE AU CINÉMA

Maternelle au cinéma

Créé en 2014 à titre expérimental, officialisé en 2022. La présence des familles aux séances de projection est vivement encouragée

Ecole et cinéma

Créé en 1994.

Créé en 1998.

- Collège au cinéma Créé en 1989.
- Lycéens et apprentis au cinéma

Objectifs pour les élèves :

- aborder le cinéma en tant qu'Art;
- découvrir et partager collectivement en salle des œuvres cinématographique ;
- favoriser une pratique artistique et culturelle, suivre des ateliers de réalisations, de programmation, d'écriture, de critique, et Web radio;
- et leur permettre de pouvoir réaliser des petits films et vidéos sur des sujets choisis par eux.

Cérémonie des Entonnoirs de Leintrey

Comme chaque année, le 2 juillet, le comité du Souvenir Français de Blâmont s'est réuni aux Entonnoirs de Leintrey, en présence de M. le Sénateur Husson, de la suppléante du député, de nombreux élus, porte-



Illustration 1916 du territorial Gaston Lavy (1875-1949)

du 53^{ème} RT de Lunéville. Cette cérémonie est organi-

des 71 soldats du 162 ème régiment d'infanterie disparus, dans la

drapeaux et d'un détachement sée, pour honorer la mémoire

nuit 10 juillet 1916 à Leintrey, par l'explosion de quatre mines allemandes, dont les immenses cratères sont toujours visibles.

Cartes d'identité et passeports

Avec un délai d'environ 25 jours entre le recueil des dossiers en mairie et la réception d'une carte d'identité, ainsi que 32 jours pour un passeport, ce sont, depuis l'ouverture,

le 9 mai, déjà 150 titres qui ont été remis avant le 14 juillet.

ne pas manquer

Lundi 7 août

Mardi 1er août De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire Solidarité dans le Blâmontois. Vendredi 4 août De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois.

De 16 h à 19 h 30, salons de l'Hôtel de Ville, Don du sang. De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois. Vendredi 18 août